



NOUVELLES BOUSSOLES POUR 2050

Synthèse des travaux du Partenariat Français
pour la Ville et les Territoires (PFVT)
12^{ème} Forum Urbain Mondial

2023- 2024

Réalisé pour le Forum Urbain Mondial du Caire (Égypte) en
novembre 2024 sur le thème « Tout commence chez-soi :
Actions locales pour le développement durable des villes et
communautés »



Editorial

Des objectifs internationaux à l'action locale

Vingt ans après la tenue du premier Forum Urbain Mondial sur le continent africain, cette seconde édition met l'accent sur le potentiel transformateur des villes et des territoires à 5 ans de l'échéance 2030 des ODD. Ce 12ème forum au Caire offre l'opportunité d'adapter les objectifs de développement soutenable aux réalités et spécificités locales, soulignant l'urgence d'une action locale pour l'atteinte des objectifs internationaux ; mais ce forum nous invite aussi à nous projeter au-delà des ODD à l'échéance du nouvel agenda urbain en 2050.

Les agendas internationaux, bien que souvent perçus comme peu contraignants et appliqués sur une base volontaire sans financement substantiel propre, ne sont pas pour autant dénués d'effets. Ils jouent un rôle crucial dans l'identification des enjeux urbains et la définition d'une feuille de route pour y répondre. Ils permettent la mise en place d'outils opérationnels, ouvrant la possibilité d'accéder à des financements, et ils promeuvent les savoir-faire en matière d'aménagement urbain, tout en facilitant le dialogue entre une grande diversité d'acteurs, qu'ils soient publics ou privés.

L'action des villes et des territoires reste encore trop peu mise en avant par les agendas internationaux, même si l'atteinte de leurs objectifs repose pour les deux tiers sur leur l'action locale. Pour ce 12ème Forum Urbain Mondial, six grands défis sont à relever : assurer un logement adéquat pour tous, l'importance de l'adaptation et de la résilience au niveau local, notamment pour faire face aux crises et au changement climatique, l'entrée dans l'ère numérique, la collaboration comme levier clé pour faire le lien entre les objectifs mondiaux et les réalités locales et enfin le financement de cette territorialisation.

En ces temps de mutations, notre force réside dans notre cohésion au niveau local comme international. Face à la finitude de nos ressources et afin de conserver l'habitabilité de la terre il est impératif de protéger l'écosystème dans lequel nous vivons pour cohabiter ensemble, en nous appuyant sur un récit commun mobilisateur et porteur d'espoir.

Nadège Havet

Sénatrice du Finistère

Présidente du Partenariat Français pour la Ville et les Territoires

Remerciements

Avec le soutien de :



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES



MINISTÈRE
DE LA CULTURE



Liberté
Égalité
Fraternité



Les co-pilotes :

- Maud Lelièvre, présidente du Comité français de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature, déléguée générale des Eco-maires
- Muriel Desgeorges, ex-chargée de programmes et de partenariats multilatéraux de l'Agence de la Transition Ecologique (Ademe)
- Prudence Adjanooun, secrétaire général du Réseau Habitat et Francophonie (RHF), Chargé de mission Affaires Européennes et Internationales à l'Union Sociale pour l'Habitat (USH)
- Maggie Cazal, présidente et fondatrice de l'ONG Urbaniste sans Frontières
- Françoise Schaetzel, Présidente de l'Agence d'urbanisme de Strasbourg (ADEUS), vice-présidente de l'Eurométropole de Strasbourg, en charge de l'urbanisme et du cadre de vie.
- Eric Huybrechts, chef du service International à l'Institut Paris Région (IPR)
- Sébastien Maire, délégué général de l'association France Ville et territoires Durables (FVtD)
- Marion Gonzales, ex-chef de projet communication, événementiel & international (FVtD)
- Christophe Leikine, Responsable des relations avec les collectivités (FVtD)

Coordination:

- L'équipe du secrétariat technique du Partenariat Français pour la Ville et les Territoires (PFVT) assuré par la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU) : Brigitte Bariol-Mathais, Carla Doncescu, Maïa Martin, Pierre Martinet.

Sommaire

INTRODUCTION	6
ENJEUX PARTAGÉS Où en sommes-nous 8 ans après Habitat III ?	8
PASSER À L'ACTION Feuilles de route 2050	10
ENTRER EN RÉSILIENCE 7 recommandations opérationnelles	12
RENOUVELER Le cadre de référence à l'horizon 2050	14

Introduction

Pour le forum urbain du Caire, le Partenariat Français pour la Ville et les Territoires (PFVT) a renouvelé son engagement pour réunir les acteurs français de l'urbain et des territoires, pour proposer des solutions et construire un récit commun face aux enjeux et crises auxquels nous devons faire face et agir.

Au cours de l'année 2023-2024, plus de 120 membres du Partenariat français pour la ville et les territoires (PFVT) se sont réunis en cinq groupes de travail thématiques dans une démarche de co-construction pour produire une contribution au 12ème Forum urbain mondial. Chaque groupe, piloté par des membres du PFVT et accompagné par la Fédération Nationale des Agences d'urbanisme, a associé des acteurs issus de différents horizons, des experts internationaux et des jeunes intervenants pour croiser les visions.

Les ateliers 2023-2024 intitulés « Au-delà de l'Agenda 2030 » ont mis en débat cinq thématiques :

1. S'adapter pour des territoires résilients
2. Pour un habitat durable et abordable
3. Intégrer l'impact des pressions anthropiques sur la viabilité terrestre
4. La ville du Care - Quels leviers pour l'urbanisme favorable à la santé et au bien-être ?
5. Repenser les coopérations territoriales par une vision multiscale

À partir d'un état des lieux partagé, chaque groupe de travail a construit des trajectoires pour sortir du « business as usual », trajectoires traduites dans des propositions de feuilles de route faisant apparaître les grands jalons d'action et les leviers à enclencher. Enfin, ont été identifiés des recommandations opérationnelles et des exemples concrets pour accélérer la territorialisation et le passage à l'action.

L'intégration de regards croisés entre le Nord et les Suds ajoute une double perspective sur la pluralité des défis. Rapprocher ces régions géographiques autour d'enjeux communs, tout en prenant en compte leurs spécificités, permet de mettre en dialogue et partager un avenir commun. Quant à l'inclusion de jeunes intervenants, ils bousculent les points de vue et poussent à innover.

Nous remercions très chaleureusement tous les membres du Partenariat Français pour la Ville et les Territoires, les grands témoins et les jeunes qui se sont mobilisés dans ces travaux collectifs et tout particulièrement les ministères de l'Europe et des Affaires étrangères, de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et de la Culture, ainsi que l'Agence Française de Développement pour leur soutien fidèle.



ENJEUX PARTAGÉS

Où en Sommes-nous 8 ans après Habitat III ?

L'Agenda Urbain Mondial a été adopté en 2016. Malgré des efforts significatifs pour transformer nos villes et territoires en catalyseurs de changement, nous sommes encore loin d'une intégration complète et opérationnelle des Objectifs de Développement Durable (ODD) à horizon 2030.

Une appropriation du cadre en demi-teinte face aux opportunités possibles

Bien que les ODD puissent sembler trop sectoriels et leur prise en compte inégale, ils représentent un langage commun dont se sont saisis un nombre croissant d'acteurs (publics comme privés) pour guider leur action. Malgré leur reconnaissance internationale, leur interconnexion aux agendas urbains locaux, nationaux ou encore l'agenda européen encore sous-estimée. Une meilleure acculturation aux ODD et aux différents agendas urbains et européens, nous permettrait de partager un socle commun et de mettre en œuvre des projets alignés avec les priorités écologiques et sociales, et qui puissent être financés dans une logique d'éco-conditionnalité.

Un portage politique local et national à renforcer pour un récit commun mobilisateur

Si les autorités locales et nationales s'engagent à utiliser ce référentiel ODD comme un véritable outil de pilotage et d'évaluation, plutôt qu'à des fins de communication, alors elles favorisent la coordination et la cohérence nécessaires entre les différents cadres et référentiels nationaux. Une volonté politique affirmée est essentielle pour enclencher une dynamique inclusive qui mobilise tous les acteurs locaux : collectivités locales, société civile, citoyens, jeunes, monde académique et entreprises privées.

La carence d'une grille d'indicateurs commune à palier

En France, comme dans de nombreux pays, il existe une opportunité de renforcer l'accès aux données pour mieux suivre les progrès vers les objectifs fixés. Bien que certains indicateurs soient bien documentés, d'autres, par exemple, ceux liés à l'environnement et aux disparités sociales et des genres, nécessitent encore d'être davantage renforcés. En améliorant la mobilisation des données, nous pourrions non seulement évaluer avec précision nos avancées, mais aussi anticiper plus efficacement les besoins et les défis auxquels nos villes sont confrontées avec un meilleur ajustement des politiques locales pour répondre aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques.

Le financement des projets de développement conditionné et complexe

Il est crucial de faciliter la mobilisation effective de fonds nationaux et internationaux au niveau local pour assurer une meilleure adaptation des actions aux contextes locaux. Les mécanismes de financement sont à réviser pour garantir que les ressources soient non seulement accessibles, mais également utilisées de manière équitable et efficace, en soutenant une réalisation concrète des ODD à plus petite échelle pour avoir une transformation effective et émancipatrice de la vie des citoyens.



© Unsplash - Junior Samson

PASSER À L'ACTION

Feuilles de route 2050

Adaptation à +4°C : Renaturer, Rénover, Protéger

Face à la généralisation des aléas et des crises climatiques qui met les territoires sous pression, la nécessité de penser l'adaptation, au moins autant que l'atténuation, s'impose à nous. L'adaptation en France comme au Sud (Bénin) s'articule autour de la densification intelligente des villes, la flexibilité des politiques publiques, l'architecture bioclimatique et l'intégration systématique de solutions fondées sur la nature. Protéger des populations les plus vulnérables notamment dans les quartiers informels du sud, valoriser le potentiel des espaces publics renforce la résilience des systèmes urbains tout en anticipant les aléas à venir, pour un urbanisme engagé.



Habitat abordable et durable : À chacun son logement

Le logement est un droit fondamental. La globalisation de la crise du logement et sa financiarisation nous incite à repenser le secteur de l'habitat dans son ensemble. L'amélioration des conditions et d'accès au logement est un levier qui contribue à minima à 10 ODD. L'habitat prend des formes urbaines diversifiées et se construit dans des modalités économiques variées pour s'adapter aux spécificités locales. Mais dans les villes européennes (en France) comme africaines (Madagascar), le levier commun reste de mieux faire avec « le déjà-là ». Les enjeux de l'adaptation, de la durabilité et de l'accessibilité du logement nécessitent d'actionner dès à présent certains leviers : réforme des régimes fonciers, financement solidaire du logement, intégration de l'habitat informel, recyclage urbain, mutualisation des espaces et des services...



Ville du care : une vision holistique de la santé

La santé, à l'intersection de thématiques aussi diverses que l'offre de soins, la gestion de l'eau, le cadre de vie, le changement climatique ou les inégalités sociales, mérite une attention particulière de la part des décideurs en Europe comme en Afrique (Sénégal). La santé à appréhender également dans sa globalité, le « One Health » reliant la santé humaine, animale et environnementale. Renforcer la résilience des systèmes de soins, tout en limitant l'exposition aux pollutions et nuisance est crucial, mais il faut aussi s'engager pour la santé mentale et lutter contre les inégalités en matière de santé, d'environnement et de territoire en assurant notamment l'accès aux services essentiels.



Solidarités : Coopérer entre les forces vives locales

Repenser les coopérations nécessite de dépasser les cloisonnements spatiaux et administratifs pour une action commune. En mobilisant des réseaux et des partenariats variés (multiscalaires, urbain-rural, transfrontaliers, sud-sud, nord-sud), on mutualise les connaissances et les outils, renforçant ainsi les capacités des territoires face aux pressions globales en redonnant toute leur place aux villes intermédiaires. En impliquant activement les acteurs locaux, cette approche favorise l'adaptabilité, la réciprocité, une éco-conditionnalité et un soutien de projets à taille humaine pour des territoires résilients, plus équitables et mieux préparés pour l'avenir.



Limites planétaires : pour un espace sûr et juste

Alors que l'horizon 2030 s'approche à grands pas, il est l'impératif d'accélérer la transformation des modèles économiques et d'aménagement, en particulier au Nord déjà développé, qui ne peut plus miser sur un « développement durable » en réalité sans bornes. La transition doit désormais viser un espace sûr et équitable qui, selon le modèle du Donut¹, consiste en un compromis entre les limites planétaires et les besoins humains fondamentaux, tels que la santé, le logement, l'éducation etc. L'instauration de diagnostics locaux favoriserait une transition vers un modèle régénératif, mettant l'accent la préservation des ressources naturelles locales. Il est également primordial d'établir des connexions entre les territoires afin de faire de la coopération un moteur de résilience face au changement climatique. Ce changement de paradigme repose sur l'appropriation par l'ensemble des acteurs, y compris la population, des cadres des limites planétaires.



1 Raworth, Kate (1 May 2017). "A Doughnut for the Anthropocene: Humanity's Compass in the 21st Century". The Lancet Planetary Health. 1 (2)

ENTRER EN RÉSILIENCE

7 recommandations opérationnelles

Recommandation 1

Outiller le concept des limites planétaires pour les intégrer dans les politiques territoriales.

L'École d'ingénieur Mines Saint-Étienne et l'agence d'urbanisme Eures ont un partenariat autour de la territorialisation du cadre des limites planétaires appliqué au projet de territoire et au document de planification du Sud Loire. L'objectif de la démarche est d'analyser la situation du territoire par rapport aux limites à l'échelle planétaire et, ainsi, aider à identifier des priorités d'actions en fonction des ressources.

Recommandation 2

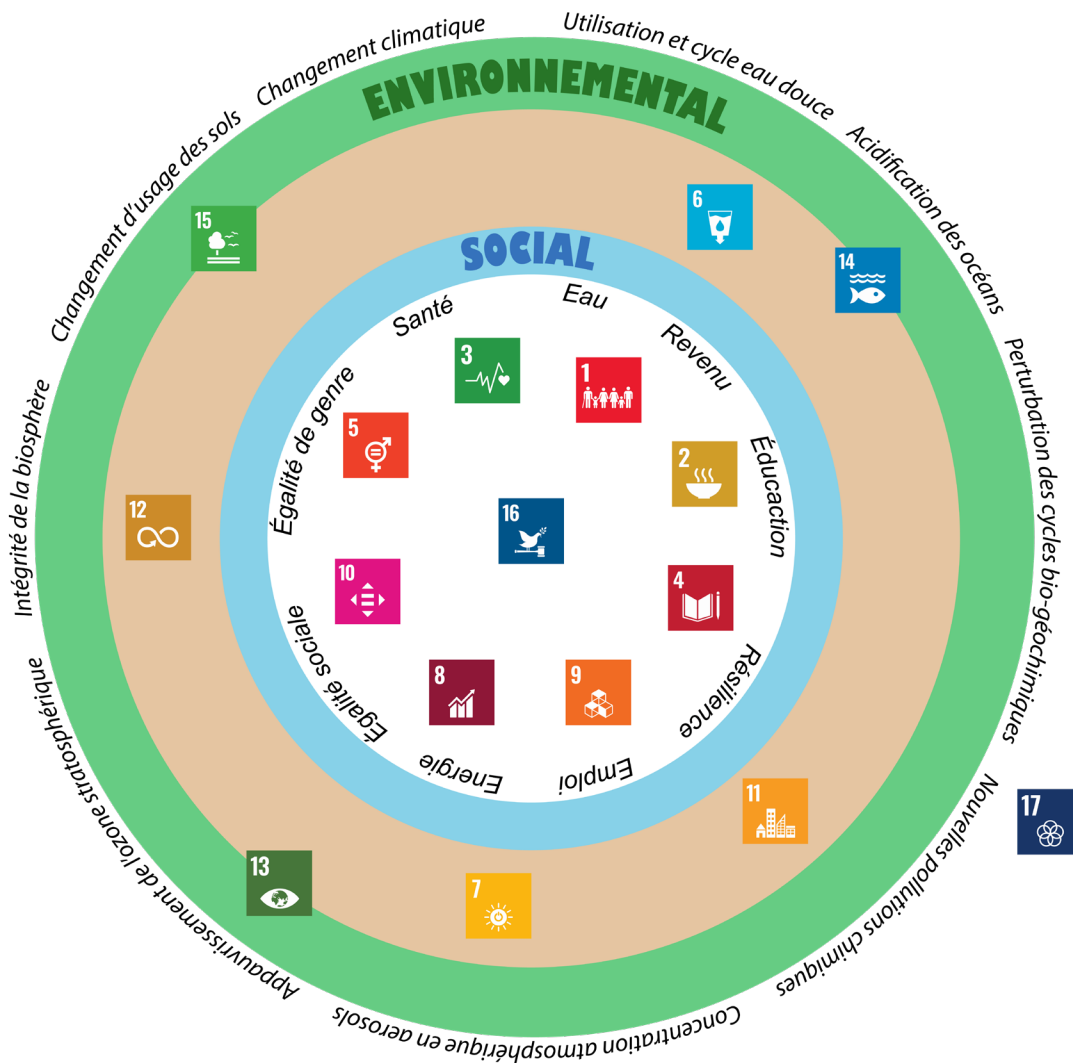
Faire du logement abordable un combat commun pour favoriser l'inclusion de tous et toutes et sensibiliser les décideurs pour voir les informalités urbaines comme des atouts.

En Guyane, l'agence d'urbanisme (AUDeG) a engagé une étude de l'urbanisation spontanée, grâce à la mise à disposition d'images satellite récentes. Le travail a été conduit en concertation avec les différents acteurs locaux parties prenantes des politiques de l'habitat, pour mesurer l'évolution du phénomène d'urbanisation spontanée, c'est à dire du bâti édifié sans autorisation d'urbanisme et de construire des politiques publiques les prenant en compte.

Recommandation 3

Adopter le concept One Health et l'urbanisme favorable à la santé comme principes directeurs des politiques

Le guide de l'École des Hautes Études en Santé Publique (EHESP) offre des directives pour intégrer la santé dans l'urbanisme, mettant en avant des pratiques comme l'aménagement de parcs urbains pour améliorer la qualité de vie et l'adaptation au changement climatique.



Recommandation 4

S'appuyer sur les solutions fondées sur la nature pour des territoires résilients et régénératifs.

Les solutions fondées sur la nature permettent des réponses durables, techniquement assez faciles à mettre en œuvre, et de coût abordable pour les restaurations écologiques. Ainsi à l'initiative du photographe Sebastiao Salgado et sa femme Lelia Deluiz Wanick, l'Instituto Terra au Brésil a reboisé la vallée du Rio Doce, montrant comment des initiatives de reforestation peuvent non seulement restaurer des écosystèmes dégradés mais aussi offrir des avantages sociaux et économiques sur le long terme.

Recommandation 5

Faire de la transition digitale une opportunité pour construire des villes et des territoires responsables et inclusifs.

La démarche de lignes directrices «people-centered smart cities» initiée par ONU Habitat pour être proposée à sa prochaine assemblée générale vise à définir des principes communs pour que les autorités et acteurs locaux soient davantage partie prenantes d'une transition digitale adaptée aux contextes locaux, favorisant les droits humains, l'inclusion sociale et économique, l'accès aux services essentiels en limitant l'empreinte écologique.

Recommandation 6

Accompagner les collectivités dans la territorialisation des ODD et renforcer la mise en réseaux pour faciliter les partages de connaissance et les coopérations.

Le programme européen URBACT permet à des villes européennes d'échanger sur leurs politiques urbaines à partir de projets territoriaux concrets et ainsi de développer leurs réponses locales à des défis communs, mais en même temps de capitaliser sur les bonnes pratiques. Le cadre de référence pour les villes durables (RFSC) permet aux collectivités locales de construire et d'évaluer leurs projets en mobilisant une batterie d'indicateurs issus des ODD et des agendas internationaux et locaux.

Recommandation 7

Inclure l'incertitude dans la planification urbaine à travers des réglementations et des outils financiers flexibles.

La démarche TACCT (Trajectoires d'Adaptation au Changement Climatique des Territoires) développée par l'ADEME, l'agence de la transition écologique française est un guide pour permettre aux territoires d'élaborer une politique d'adaptation au changement climatique de « A à Z », du diagnostic de vulnérabilité jusqu'au suivi des mesures et à l'évaluation de la stratégie tout en tenant compte de la temporalité des actions.



RENOUVELER

Le cadre de référence à l'horizon 2050

L'enjeu est aujourd'hui de définir un prolongement de l'Agenda 2030 et d'articuler les ODD dans un nouveau récit collectif. De nouveaux cadres méthodologiques ou politiques doivent pouvoir les enrichir et être appropriés par tous pour guider l'action : celui de « faire avec » les limites planétaires pour nous assurer de pouvoir rester dans un monde habitable et juste, celui des transformations culturelles et du changement des modèles économiques en incluant les externalités (positives ou négatives) communément appelées « spillovers effects ».

La prise en compte des limites planétaires et des « spillovers effects » comme nouveaux cadres méthodologiques à l'horizon 2050 pourrait transformer la manière dont les pays abordent les Objectifs de Développement Durable (ODD). Les spillovers effects, qui se réfèrent à l'impact d'un pays sur la capacité d'autres nations à atteindre les ODD, soulignent que les pays riches, malgré de bonnes performances en matière de développement socio-économique, génèrent souvent des retombées négatives pour d'autres régions du monde. Par exemple, l'Union européenne, bien qu'en tête du SDG Index, émet une part significative de ses gaz à effet de serre à l'étranger. Dans ce contexte, il est essentiel que les villes prennent en compte ces répercussions interrégionales dans leurs stratégies de coopération.

En intégrant la notion de limites planétaires, nous pourrions établir un cadre qui équilibre

mieux les objectifs sociaux et économiques avec les impératifs écologiques. Cela permettrait d'éviter les contradictions possibles entre les différents ODD et d'assurer une approche systématique de la durabilité environnementale. En considérant les limites écologiques comme un repère essentiel, les décideurs seraient en mesure de confronter leurs choix aux impacts environnementaux de leurs actions. À cette fin, des approches sont actuellement en développement pour adapter ces concepts à l'échelle locale.

Il s'agit d'une part d'évaluer comment un territoire spécifique exerce une pression sur les limites planétaires et comment il apporte les réponses aux besoins et aspiration de leurs citoyens et acteurs et de questionner les politiques publiques locales à l'aune de ces critères. Ainsi, les collectivités peuvent mesurer leurs politiques en fonction des contraintes écologiques globales, englobant à la fois les empreintes directes (comme la consommation d'énergie locale) et les empreintes indirectes (telles que l'importation de biens ayant un impact ailleurs sur la planète), mais aussi les réponses aux enjeux socio-économiques de leur territoires.

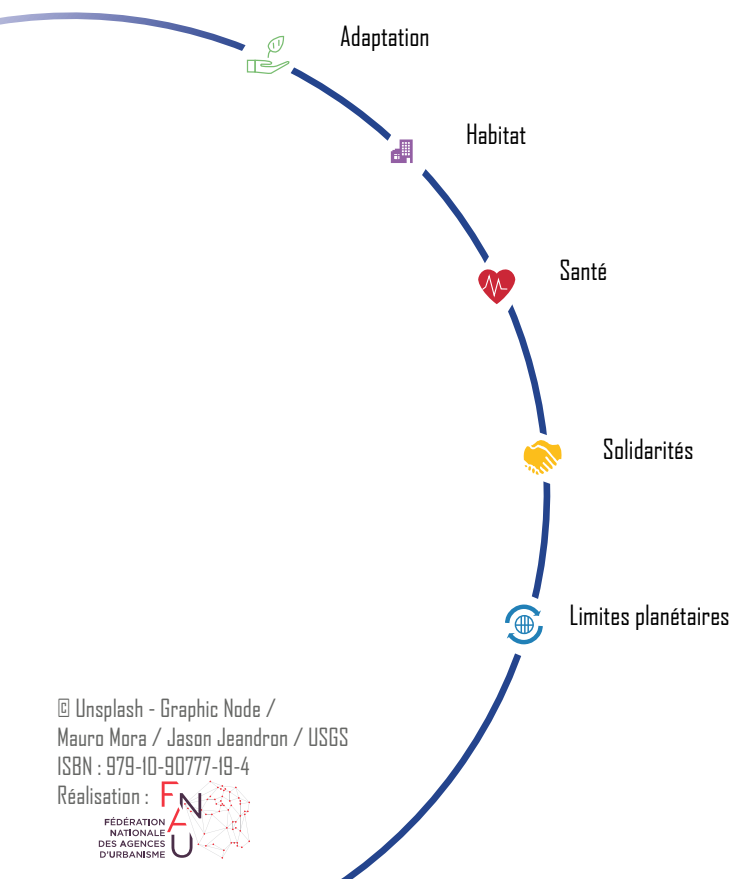
Ces approches pourraient donc inspirer une révision des normes juridiques internationales, et renforcer les mécanismes nécessaires pour atteindre les ODD.





P F V T

Lancé en juin 2011, le **Partenariat Français pour la Ville et les Territoires (PFVT)** est une plateforme d'échanges et de valorisation de l'expertise des acteurs français de l'urbain à l'international. Il s'agit d'un partenariat multi-acteurs soutenu par les Ministères de l'Europe et des Affaires Etrangères, de la Culture, et de la Transition écologique et de la Cohésion des Territoires. Il fédère près de deux cents organismes représentant la diversité de l'expertise urbaine française, contribuant à la construction d'une vision française partagée, fondée sur la capitalisation d'échanges et d'expériences innovantes et durables.
<https://www.pfvt.fr/>



© Unsplash - Graphic Node /
Mauro Mora / Jason Jeandron / USGS
ISBN : 979-10-90777-19-4

Réalisation : **FNU**
FÉDÉRATION
NATIONALE
DES AGENCES
D'URBANISME